STAPS. NUMERO THEMATIQUE NORBERT ELIAS, n° 2020/2. APPEL A CONTRIBUTIONS

Coordination du numéro : Olivier Chovaux & Williams Nuytens
Atelier SHERPAS, URePSSS, EA 7369, Université d'Artois

Les violences dans les sports, le sport et la violence : où en sommes-nous avec Elias ?

Les apports de Norbert Elias comptent parmi les plus importants pour ce qui concerne, entre autres, la compréhension du fait sportif. Les qualités de ses travaux lui valent ainsi d'être canonisé et référencé mécaniquement, apparemment compris ou maîtrisé, réinterrogé même à l'aide des matrices disciplinaires du procès de civilisation[1]. Il faut dire que la théorie associée aura largement contribué à questionner les fonctions sociales de pratiques et du spectacle sportif dont Elias aura souligné la modernité, brisant ainsi les temporalités bien établies du continuum[2]. Examinant l'étude des processus, des structures sociales des Etats autant que l'univers mental des individus, articulant les jeux d'échelle et les interactions, les apports de Norbert Elias sont centraux pour qui s'intéresse à la question des violences sportives[3], par la mise en exergue des mécanismes d'autocontrôle et le jeu de leurs formes d'intériorisation, notamment au sein des instances éducatives.

Privilégiant ce périmètre, ce projet de numéro thématique attend des contributions empruntant aux concepts « éliasiens » qui feront l'objet d'un développement significatif. Il paraît scientifiquement pertinent de le souhaiter dans une voire plusieurs directions, arc-bouté sur l'histoire, la sociologie ou combinant ces disciplines[4] compte tenu de l'aveuglement relatif des sociologues à l'égard du temps[5]. Ce développement devra en outre s'appuyer sur des enquêtes empiriques autant que sur la mobilisation d'archives. Il s'inscrira dans une temporalité étirée, ou examinera une pratique sportive voire une pratique de spectacle sportif en particulier. Les articles retenus s'attacheront moins à repenser l'œuvre d'Elias que de plaider pour son usage libre, respectueux et critique. Une question centrale s'impose à cet égard : comment penser la contemporanéité de la perspective « éliasienne » à propos des liens entre sport(s) et violence(s) ?

Cette question mérite d'être posée dans un contexte où se mêlent les ingrédients favorables à l'augmentation d'une « pression décivilisatrice »[6] comme l'appauvrissement d'une partie de la population, la progression des précarités, les disparités entre classes sociales en matière d'accès aux ressources matérielles et symboliques, le renforcement comme la persistance des inégalités entre hommes et femmes, la territorialisation des richesses, des vulnérabilités et des incivilités, l'affirmation de normes et de valeurs relevant toujours plus de l'individuation, la fragilisation des formes traditionnelles du lien social, la multiplication des défiances à l'égard des institutions. Si ces recompositions ne sont pas nouvelles -qu'elles relèvent d'une logique de crise ou non-, elles invitent à reprendre le travail de Norbert Elias : ne traduisent-elles pas un « retournement de tendance » qui infirmerait *de facto* la théorie du procès[7] ?

---

[1] Citons évidemment « Norbert Elias et le Vingtième siècle. Le processus de civilisation à l'épreuve », *Vingtième siècle*, n°106, 2010 et un plus récent Luc Robène, Dominique Bodin, *Sport et violence. Repenser Norbert Elias*, Québec, Presses de l'Université de Laval, coll. Sociologie contemporaine, 2018.

[2] Johan Huizinga, *Homo Ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu*, Gallimard, coll. Tel, 1995. Plus récemment : Laurent Turcot, *Sports et loisirs. Une histoire des origines à nos jours*, Gallimard, coll. Folio, 2016.

[3] Sabine Delzeseaux, *Norbert Elias, distinction, conscience et violence*, Armand Colin, 2016

[4] Claire Pagès, *Norbert Elias et les disciplines*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2018.

[5] Nathalie Heinich, *La sociologie de Norbert Elias*, La découverte, Repères, p. 69-73. *Dans la pensée de Norbert Elias*, éditions du CNRS, 2015.

[6] Eric Dunning a bien montré l'importance de considérer des lignes différenciées de fracture (par exemple entre pays, entre situations) dans « Approche figurationnelle du sport moderne », *Vingtième Siècle*, déjà cité, p.177-191.

[7] Hugues Lagrange, *La civilité à l'épreuve, crime et sentiments d'insécurité*, PUF, 1995

Le traitement de cette question par les historiens, psychologues et sociologues permettra de perpétuer l'héritage laissé par Norbert Elias. Il soumettra la théorie du procès à « l'éthique de la discussion », et prolongera ainsi une bibliographie soutenue[8]. Surtout nous attendons des réponses, autant que des propositions, largement construites à partir de connaissances nouvelles notamment pour éviter une distance au terrain qui pousse à sur-interpréter[9]. Le développement croissant de recherches de qualité indéniable à propos par exemple des sports de combats, des pratiques martiales, de l'agressivité du pratiquant, de l'arbitrage, des critiques de la socialisation sportive incite à mettre nouvellement la thèse de Norbert Elias à l'épreuve. Mais il y a plus. Il sera possible en effet de répondre à cet appel en prenant appui sur les textes de l'auteur, pour imiter au mieux un Jean-Hugues Déchaux réhabilitant Elias contre lui-même[10]. Cette double attente, à la fois proche de l'auteur et proche de ses terrains d'expression empirique, saura sûrement intéresser et honorer une pensée qui le mérite.

Les propositions d'articles peuvent être transmises avant le 31 janvier 2020 à
olivier.chovaux@univ-artois.fr & williams.nuytens@univ-artois.fr

[8] Entre autres : Yves Bonny, *Norbert Elias et la théorie de la civilisation. Lectures et critiques*, Presses Universitaires de Rennes, 2015. Sophie Chevalier, *Norbert Elias. Vers une science de l'Homme*, éditions du CNRS, 2013.

[9] Laurent Bonelli a clairement pointé ce type de conséquence dans « De l'usage de la violence en politique », *Cultures & Conflits*, 81-82, 2011, p. 7-15.

[10] Jean-Hugues Déchaux, « La mort dans les sociétés modernes : la thèse de Norbert Elias à l'épreuve », *L'Année sociologique*, 1, Vol. 51, 2001, p. 161-183.